

Protocole de coopération territoriale entre opérateurs du SPE et les EA

Opération « Mieux accompagner les entreprises adaptées (EA) à recruter »

Rappel des enjeux

En février 2021, la DGEFP diffuse « *la note relative à la coordination du SPE en vue d'optimiser les réponses apportées aux EA* » élaborée et validée collectivement au sein du groupe de travail national constitué de la DGEFP, de Pôle emploi, de CHEOPS (réseau des Cap emploi), de l'Union Nationale des Missions Locales et de l'UNEA.

Il s'agit à présent d'entrer dans une mise en œuvre concrète de cette note, en s'appuyant sur trois territoires cibles pour tester en situation la réponse collaborative SPE/EA aux besoins de recrutement.

Ces tests en situation visent à répondre à des constats récurrents portés par le réseau des entreprises adaptées auprès de madame la Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées et madame la ministre déléguée à l'insertion lors de leurs déplacements de terrain. L'opération consiste à décliner des solutions de proximité pragmatiques et co-construites par les acteurs concernés.

Les territoires cibles :

Région	Département	Entreprise adaptée	Ville
ARA	ALLIER	RECYCLEA	Montluçon
Haut-de-France	OISE	ACVO FMEA	Compiègne Compiègne
Nouvelle Aquitaine	VIENNE	DEASTANCE Services AVO CARBON STS INTERIM (EATT)	Poitiers Poitiers Poitiers

Le mode opératoire de mise en œuvre des opérations dans les territoires cibles en trois phases :

Phase préalable « optionnelle » : L'organisation d'une réunion d'appropriation de l'opération qui sera mise en œuvre sur le territoire et de partage entre les acteurs comprenant à minima le SPE, la ou les entreprises adaptées volontaires dont l'EATT (si existante sur le territoire pilote), les services déconcentrés de l'Etat (DREETS /et DEETS).

Phase 1 : Une expression des besoins de recrutement de l'EA/EATT rédigée de manière suffisamment précise et transmise aux acteurs du SPE ;

- Le type de contrat (CDDT – apprentissage- CDI- CDD classique)

- La période de recrutement
- L'intitulé du poste proposé
- Les prérequis attendus
- Les aptitudes liées au poste proposé
- L'environnement de travail
- Le temps de travail
- Le lieu de travail et l'accessibilité

Résultat : Une prise de contact avec l'EA/EATT, par les trois opérateurs du SPE de manière concertée à travers un chef de file désigné.

Phase 2 : Le dépôt des offres d'emploi, y compris en apprentissage auprès d'un des opérateurs (chef de file) qui la partage avec les autres. L'offre, si nécessaire sera retravaillée pour éviter les biais possibles dans le recrutement ;

- La diffusion des offres d'emploi via les outils de Pôle emploi, de Cap emploi, des Missions locales et une identification des moyens à mobiliser : campagne GMS, campagne de mailings, autres ;

Résultat : Une analyse par chaque opérateur de son fichier de candidats potentiels (suite à la diffusion de l'offre) puis mise en commun de toutes les candidatures.

Phase 3 : L'organisation de la mise en relation des candidats repérés avec l'EA/EATT

- L'organisation de sessions d'information collectives associant tous les opérateurs du SPE, en présence de l'EA/EATT pour une présentation de l'entreprise et des postes proposés ;
- A l'issue des sessions, des entretiens avec les candidats intéressés à qui il peut être proposé, selon la situation, une immersion professionnelle de quelques jours au sein de l'EA ;
- Dans l'hypothèse où une embauche est envisagée :
 - Étudier la nécessité et la faisabilité de mobiliser en amont une POEI-POEC (pour tous types de contrats en EA/EATT) ;
 - Mobiliser le PIC en EA dans le cas d'un recrutement en contrat CDD Tremplin ;
- Une réorientation le cas échéant des autres candidats sur une opération de présentation des autres EA ou EATT (s'il en existe sur le territoire), des offres d'emploi de poste ou métiers proposés.

Résultat : 100% des candidats volontaires sont mis en relation avec une EA ou EATT du territoire.

Quelques précisions utiles sur les actions pilotes :

- Elles ont pour objectif de nourrir les travaux par de bonnes pratiques, socle d'une modélisation de la coopération sur les offres d'emploi des EA ;
- Elles permettront de vérifier le cas échéant si les processus inscrits dans la note de coordination doivent être complétés ou amendés pour être davantage en phase avec les réalités du terrain ;
- En aucun cas, elles ne visent une comparaison entre les territoires pilotes.

Le calendrier de déploiement :

- Les opérations débuteront le 17 novembre 2021 et se prolongeront jusqu'au 30 avril 2022 ;
- Un retour d'expérience aura lieu au niveau régional (Comité régional de la réforme des EA) et national (GT SPE/DGEFP/UNEA) à l'issue de la phase pilote. Des ajustements pourront intervenir au cours de cette opération notamment une extension du nombre EA couvertes et des territoires volontaires, ils viendront alimenter les éléments de bilan.

Fiche contacts

Territoire de Compiègne

Département de l'Oise – Région Hauts-de-France

Entreprises adaptées ACVO et FMEA

ACVO - Référente de l'opération :

Directrice : Pascale LECOCQ, direction@acvo-france.org, 06 08 27 67 99

FMEA - Référent de l'opération :

Directeur : Guillaume BENALET, gbenazet@fmlogistic.com, 06 82 58 25 43

Pôle emploi de Compiègne Margny

Référente de l'opération :

Directrice de l'agence : alexandra.fauchard@pole-emploi.fr, 03.44.20.78.49 / 06.22.69.64.08

Cap emploi de l'Oise 60

Référent de l'opération :

Directeur : Jean-François SIOR, jfsior@capemploi60.org, 06 88 46 46 01

Mission locale du pays de Compiègnais et du pays des Sources

Chargés de relations entreprises :

Amandine Paulet : a.paulet@ml-compiegne.org

Nicolas Buffet : n.buffet@ml-compiegne.org, 03 44 36 34 44

DREETS des Hauts-de-France

Référents EA :

Véronique Thibaut, veronique.thibaut@dreets.gouv.fr, 03 22 22 42 19

Delphine Dehedin, delphine.dehedin@dreets.gouv.fr, 03 22.22.42.57

Fiche contacts

Territoire de Montluçon

Département de l'Allier – Région Auvergne Rhône Alpes

Entreprise adaptée RECYCLEA

Référent de l'opération :

Directeur : Sébastien RAYNAUD, sebastien.raynaud@recyclea.com, 06 60 70 02 34

Pôle emploi de Montluçon

Référent de l'opération :

Directeur d'agence: yannick.vens@pole-emploi.fr, 04.70.08.18.30 / 06.59.83.68.95

Cap emploi de l'Allier 03

Référent de l'opération :

Directeur : Thierry MELIN, thierry.melin.cap@capemploi03.fr, 06 32 54 28 87

Mission locale - Avenir Jeunes Montluçon

Référente handicap :

Hélène Moreau Novais hmoreau-novais@mission-locale.asso.fr, 04 70 05 28 74 ou 07 84 86 44 19

Chargée de mission emploi :

Frédérique Guillet fguillet@mission-locale.asso.fr, 04 70 05 28 74

DREETS d'Auvergne-Rhône-Alpes

Référents EA :

Mireille Gouyer, mireille.gouyer@dreets.gouv.fr , 04 72 68 29 91

Claire Burguière : 06.62.90.28.00 - 04.72.68.29.37

Ludovic Bénas : 04.26.99.82.78 - 07.64.47.26.97

Mail : ara.entreprises-adaptees@dreets.gouv.fr

Fiche contacts

Territoire de Poitiers

Département de la Vienne – Région Nouvelle Aquitaine

Entreprises adaptées : DEASTANCE Services et AVO CARBON

EATT : STS INTERIM

DEASTANCE Services - Référente de l'opération :

Directrice : Pamela BRYANT, pbryant@deastanceservices.fr, 06 98 91 08 59

AVO CARBON - Référent de l'opération :

Directeur : Clément CHABASSE, clement.chabasse@avocarbon.com, 06 59 54 67 27

STS INTERIM : Référente de l'opération :

Directrice : Virginie PEIRERA, virginie.pereira@sts-ea.fr, 06 47 56 58 16

Pôle emploi de Poitiers Futuroscope

Référent de l'opération :

Directeur d'agence : romuald.berthelot@pole-emploi.fr, 05.49.03.18.28, 06.65.29.36.96

Cap emploi de la Vienne 86

Référente de l'opération :

Directrice : Anne-Marie JEAN, amjean@capemploi86.fr, 05 49 44 14 41

Mission locale d'insertion du Poitou

Chargée de projets relations entreprises :

Carole Henry Gauthier, carole.gauthier@mli-poitiers.asso.fr, 05 49 30 08 50

Référente handicap, Nathalie Courtois nathalie.courtois@mli-poitiers.asso.fr, 05 49 38 94 24

DREETS de Nouvelle Aquitaine

Référents EA :

Laurence Bernet, laurence.bernet@emploi.gouv.fr, 05 56 93 81 61

Cyril Bernede, cyrille.bernedede@dreets.gouv.fr, 05 56.99.95.09